



Employée dans une sté de fait

Par **eveplo**, le **26/03/2010** à **11:46**

Bonjour,

Je suis actuellement employée dans un cabinet de médecin. Sur ma fiche de salaire mon employeur est la SOCIETE DE FAIT, adresse, APE, N° SIRET.

J'ai lu sur internet qu'une Société de Fait ne pouvait pas avoir d'employés.

Est ce que quelqu'un pourrait me renseigner ?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **Cornil**, le **28/03/2010** à **17:44**

Bonjour "eveplo"

Avec un numéro SIRET, ton employeur est bel et bien enregistré, au-delà d'une "société de fait"!

Tu me sembles te poser des questions bien exagérées par rapport à une simple mention sur bulletin de salaire où le logiciel utilisé n'a pas su trouver la bonne mention pour un cabinet médical avec plusieurs médecins groupés.

Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)